

Opération « Argent de poche »

La municipalité a décidé de reconduire l'opération « argent de poche » **du 08 au 13 juillet 2022 inclus.**

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de permettre aux jeunes de 15 à 17 ans domiciliés à Neulliac et qui n'ont pas encore 18 ans à la date de l'opération, de s'impliquer dans la vie de la commune en effectuant des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de notre cadre de vie et/ou des actions citoyennes.

Quels sont les objectifs du dispositif ?

Accompagner les jeunes dans une première expérience

Valoriser l'action des jeunes

Découvrir les structures municipales et leurs métiers

Permettre à des jeunes d'être indemnisés pour un service rendu

Comment cela se déroule-t-il ?

La durée de la mission sera des demi-journées de 3h00 (dont 1/2h de pause réglementaire). Ils seront encadrés par des agents communaux. En contrepartie de leur investissement, les participants percevront une indemnité de 15€ par demi-journée.

Quand cela aura-t-il lieu ?

Les premiers chantiers proposés auront lieu du **vendredi 08 juillet au mercredi 13 juillet 2022 inclus.**

Renseignements et pré-inscriptions en mairie au 02 97 39 60 14